

POUVOIR DE REPRESENTATION AG DU POLE SCS

Merci de renvoyer le pouvoir à nadira.lepagnot@pole-scs.org

(Rappel article XII-2 des statuts : Les Membres peuvent se faire représenter par un Membre du même collège, par le Président ou par une personne physique de son organisation)

Je, soussigné(e) :

De la société / organisme :

Donne pouvoir à :

De la société / organisme :

A l'effet de :

Me représenter à l'Assemblée Générale du Pôle SCS qui se tiendra

Le 21 juin 2024
Mines Saint-Etienne
Campus Aix-Marseille-Provence
880 Rte de Mimet
13120 Gardanne

Exercer tous les droits que je tiens des statuts et du règlement du Pôle SCS,

Prendre part en mon nom à toute délibération, discussion, tout vote, faire toutes les protestations, oppositions et réserves,

Accepter toute fonction et tout mandat, signer toute feuille de présence ainsi que tout procès-verbaux de séance et tout acte relatif à l'administration des parties communes.

Fait à ...

Le

Signature avec mention « bon pour pouvoir ».